

Bien vieillir à domicile

Le C.C.A.S. dispose de services destinés à aider et à accompagner les personnes à leur domicile. Le service de soins infirmiers à domicile a pour mission d'éviter l'hospitalisation ou de faciliter le retour à domicile, de prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé.

Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)



Service Accueil Évaluation Information à domicile



Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D)



Service d'aide et d'accompagnement à domicile (S.A.A.D)



Équipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A)



Service Communautaire de Portage de repas à domicile



Transport de personnes à mobilité réduite



Habitat Durable : des solutions et des aides adaptées à chacune des situations



cookies.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

